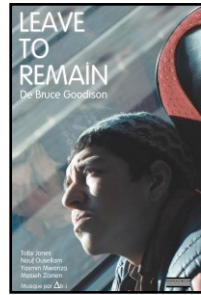


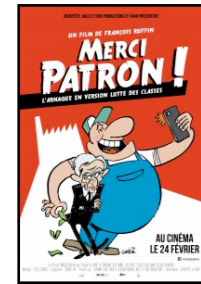
“Leave to remain” de Bruce Goodison



Trois adolescents demandent l'asile au Royaume-Uni, laissant derrière eux leurs familles et leur passé, dans l'espoir d'une vie plus sûre. Dans l'attente de leur statut de réfugié, ces jeunes doivent faire face au système d'asile, jeu impitoyable dominé par le hasard. Bien qu'inspiré de faits réels et trouvant une forte résonance dans l'actualité, *Leave To Remain* est le premier long-métrage de fiction de ce documentariste.

Ce film a le mérite de nous faire rencontrer ces jeunes, qu'en France on appelle « Mie » (pour mineurs isolés étrangers), et de nous amener à les considérer pour ce qu'ils sont : des enfants à accueillir, à entourer et protéger.

“Merci patron !” de François Ruffin

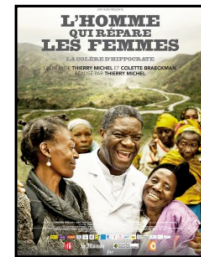


C'est l'histoire d'une famille d'ouvriers menacés de saisie du seul bien qui leur reste : leur maison.

Arrivent François Ruffin et sa bande de pieds nickelés, bien décidés à monter un coup fumant contre Bernard Arnault, crédité de plus de 30 milliards de chiffre d'affaires en 2015 et fragilisé par l'annonce de sa demande de naturalisation en Belgique.

Entre dénonciation satirique à la Michael Moore, rebondissements rocambolesques, carnaval nordique et conte de fées, ils ont aussi réussi leur film : une dénonciation des dérives effrénées du capitalisme, au mépris cynique de la vie des êtres humains qui travaillent pour lui.

“L'homme qui répare les femmes. La colère d'Hippocrate” de Thierry Michel et Colette Braeckman.



Neuf prix internationaux n'ont pas empêché l'interdiction de ce film en RDC : sous la pression des Nations unies, cette interdiction vient juste d'être levée. C'est l'histoire et le portrait du gynécologue Denis Mukwege, qui, malgré les menaces de mort, poursuit sous protection des Casques bleus son travail dans l'hôpital

de Panzi, qu'il a créé en 1999 à Bukavu, capitale du Sud Kivu. Depuis une quinzaine d'années, il aide à se reconstruire physiquement et psychologiquement les femmes victimes de

viols accompagnés de violences sauvages commis à grande échelle dans l'est de la RDC. On ne saurait rester indifférent à ce film, malgré sa longueur et malgré la violence parfois insoutenable de certaines images ou des faits qu'il rapporte ; malgré son côté hagiographique. Sa force vient de l'aura exceptionnelle de son héros ; mais aussi de la peinture de son pays.

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
<julesm.meunier@yahoo.fr>
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h .
Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.



Le Dr Denis Mukwege et Thierry Michel seront à Paris pour une rencontre avec les bénévoles des associations partenaires du film. Celle-ci aura lieu le **vendredi 11 mars 2016, à 17h45, à la mairie du 13^e arrondissement de Paris.**

Pour assister à cette rencontre, merci de vous inscrire au plus vite auprès de Feriel Saadni : feriel.saadni@ldh-france.org.

A l'issue de cette rencontre, une projection-débat aura lieu au Cinéma Escurial.

AGENDA MILITANT :

samedi 12 mars à 17h : Rassemblement de **solidarité avec le peuple syrien** à la Fontaine des Innocents - Place Joachim du Bellay – Métro les Halles. Marche jusqu'à l'Hôtel de Ville de Paris. 18h30 Commémoration sur le parvis de l'Hôtel de Ville

- **vendredi 18 mars à 18h :** Les amies et amis de la Commune de Paris 1871 nous invitent à célébrer le début de la Commune de 1871. Rendez-vous au métro Tolbiac, Paris 13. www.commune1871.org

- **vendredi 18 mars à 17h** Tous ensemble devant l'Eglise Saint-Ambroise **et à 19h** Grand meeting unitaire à la Bourse du Travail - salle Ambroise Croizat : **SAINT-BERNARD 1996-2016 20 ans de lutte des sans-papiers**

Prochaine réunion mensuelle jeudi 14 avril
à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:

Contacts:
Paul Robin: ldhomme513@gmail.com

Actualités

de la section Paris 5^{ème} - 13^{ème}



n° 55 - mars 2016

Collectif Paris 5^e-13^e
pour la sortie
de l'état d'urgence



L'état d'urgence c'est l'arbitraire sans la
sécurité !

Après la première rencontre publique du 5 février dernier (cf n°54 de février) qui avait réuni plus d'une centaine de personnes, **la mobilisation contre l'état d'urgence continue de s'élargir dans nos arrondissements 5-13.** Les étudiants de Paris-Tolbiac ont tenu une AG avec succès et poursuivront leur action avec d'autres fac. L'EHESS a tenu une réunion publique le 7 mars en ses locaux du Bd Raspail (Amphi François Furet).

Le Collectif Paris 5/13 pour la sortie de l'état d'urgence réunit à ce jour : Afps Paris-Sud, AGEPS, AL Paris Sud, ATTAC Paris 13^e, Attac Paris-CentreCGT UL Paris 13^e, CNT 13^e, EELV 13^e, Ensemble 5^e/13^e, JC Sud Paris, La Cimade Gobelins, LDH Paris 5/13, MRAP Paris 5/13, Mouvement de la Paix Paris-Sud, Nouvelle Donne 13^e, NPA 5/13, PCF 13^e, PCF 5^e, PG 5^e/13^e, RESF 5/13, RUSF Paris 1, UL Solidaires Paris 5^e-13^e/Ivry, UJFP Ile-de-France, UNEF Paris 1, Comité de soutien à la Grèce...

Notre objectif est d'abord de sensibiliser la population aux enjeux très graves de la prolongation de l'état d'urgence et de sa constitutionnalisation :

1- Le tract que nous avons rédigé et qui a été largement diffusé dès le 6 mars sur les marchés de nos deux arrondissements expose très concrètement les risques et dérives qui en découlent et expose des cas précis de vies bouleversées par des mesures arbitraires de ces derniers mois. Il sera adapté aux diverses mobilisations prévues.

2 - Nous allons multiplier les rencontres publiques sur ces thèmes autour d'intervenants compétents, dans divers quartiers 5-13.

Un café-débat s'est tenu le 7 mars "Chez Trassoudaine" avec Jean-Philippe Foegle, de la LDH et du GISTI, co-auteur du rapport « L'urgence d'en sortir ». Analyse approfondie du régime juridique de l'état d'urgence et des enjeux de sa constitutionnalisation dans le projet de loi dit « de protection de la nation ».

D'autres rencontres sont prévues :

- jeudi 24 mars, 20h : café-débat « sortir de l'état d'urgence », au Bistrot 77 - 77, rue Claude Bernard, 75005

- samedi 2 avril, 15h : café-débat « sortir de l'état d'urgence, Le Dôme de Rungis, 2, Place de Rungis Paris 75013

- mardi 12 avril à 20h : « Le nouveau Cosmos », dalle des Olympiades, 75013 Paris (M° Olympiades)

Nous participerons avec une banderole du collectif au grand rassemblement du 12 mars à 15 h.

Défendons nos libertés !

Avec plus de 150 associations rassemblées dans les collectifs «Nous ne céderons pas» et «Stop état d'urgence », journée de mobilisation partout en France pour dire **Non** à l'état d'exception et pour la levée de l'état d'urgence et pour dire **Non** à la déchéance de nationalité.

Rassemblement à partir de 15 heures
Place Edmond Rostand (M° Luxembourg)
avec prises de parole,
spectacles, tables des signataires

Dès 13 heures nous avons besoin de volontaires pour monter le stand de la LDH. (Merci de de nous annoncer votre présence à fedeparis@ldh-france.org.)

SAMEDI 19 MARS 14H30

Salle des fêtes de la mairie du 13^{ème}

RACONTE-MOI L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

Un après-midi de **partage et de découverte des œuvres des enfants du 13^{ème}**

Exposition des œuvres réalisées par les enfants
Débat et échanges avec participation de sociologues
Venez nombreux, venez en famille !

FCPE UL13, LDH 5-13 EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DU 13^{ème}



La présentation des travaux des enfants sera suivie d'une discussion et d'un goûter
A partir de 16h30,
débat avec Carole BRUGEILLES sociologue,
sur le thème des stéréotypes sexués dans les manuels scolaires

Attaques contre les ONG israéliennes en faveur de la paix



Le gouvernement israélien, enfermé dans une occupation et une colonisation qui, petit à petit, affecte l'ensemble de la société israélienne, s'en prend maintenant ouvertement aux ONG israéliennes qui défendent les droits des Palestiniens et œuvrent pour la paix.

Une vaste campagne de dénigrement de ces associations est lancée depuis plusieurs mois, avec des attaques nominatives, et des accusations de trahison.

Une organisation d'extrême droite, Im Tirtzu, a publié sur Facebook une liste d'artistes, dont les écrivains David Grossman et Amos Oz, accusés d'être des agents de l'étranger pour leur soutien aux ONG de gauche.

Un projet de loi dit « de transparence », déposé par le gouvernement qui compte dans ses rangs des représentants de la Droite religieuse et nationaliste, approuvé par un premier vote à la Knesset, est venu conforter cette campagne et l'approuver.

Face à ces attaques, plusieurs ONG, dont *Breaking The Silence* et *B'Tselem*, ont organisé dans un vaste entrepôt de Tel-Aviv un évènement commun, à la fois festif et militant.

Quelques références :

[En Israël, des ONG se défendent contre une vaste campagne de diffamation](#), Le Monde 07.02.2016, Piotr Smolar

[Israël : ces « nouveaux traîtres » à la tête des ONG de gauche](#), Le Point, 20/12/2015, Danièle Kriegel

Un blog « maclarema » que je tiens avec des amies : <http://maclarema.fr/blog/>

Marianne Wolff

Le collectif RESF dans le 5e-13e

Le collectif souhaitait s'associer aux autres sections parisiennes qui organisent des parrainages groupés dans la première semaine d'avril. Mais rien ne serait possible avant la 1ère semaine de mai, toutes les soirées étant prises ... La réflexion se poursuit.

Vous aussi amis ligueurs réfléchissez ! et ... **DEVENEZ PARRAINS ! (plus d'infos en envoyant un mail à jvaudenay@wanadoo.fr)**

Du côté des lycéens les problèmes d'hébergement ne sont pas tous résolus. Quatre lycéens sont encore en attente d'hébergement, trois autres vont se retrouver à la rue le 8 mars, du fait de la fin de leur prise en charge par l'ASE. La mairie de Paris est régulièrement relancée.

En ce qui concerne les mineurs de l'ex-campement d'Austerlitz, il en reste quatre, trois sont hébergés au Centre du Loiret, et un au centre de la rue de la Mouzaïa.

Un jeune a bénéficié d'une prise en charge provisoire de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), il a donc pu être scolarisé et est suivi par le collectif RESF de son lycée. Deux ont quitté le centre de la rue du Loiret pour une "destination inconnue".

Pour ces quatre mineurs la scolarisation est bloquée, la préfecture ayant demandé au CASNAV de ne pas donner

d'affectation aux jeunes qui ne sont pas pris en charge par l'ASE.

Tous les jeunes ont été convoqués pour passer les fameux "test osseux" et sont en attente des résultats.



Le gouvernement a estimé que l'utilisation de ces tests devait être encadrée et a donc inscrit celle-ci dans la nouvelle loi sur la protection de l'Enfance, lui donnant ainsi une "légalité" qui lui manquait, sans doute. Cette loi vient d'être discutée au sénat. Les sénateurs EELV, le groupe Communiste, Républicain et Citoyen, (CRC), le sénateur PS Jean-Yves Leconte se sont battus et ont proposé des amendements pour limiter les dégâts, sans succès.

Un livre à acheter pour s'informer et soutenir RESF :

"DECLARÉ MAJEUR ! Les tests d'âge osseux, alibi « scientifique » de la chasse aux jeunes isolés étrangers", préfacé par Aminata Dramane Traoré

Des nouvelles de la Préfecture de Police de Paris :

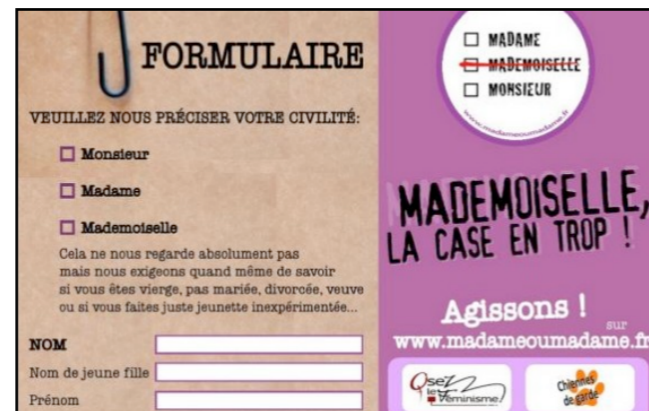
Le 12 février 2016 le collectif parisien de RESF a rencontré Michel Cadot, le nouveau Préfet de Police, pour aborder de nombreux points de "friction" dans les rapports avec la préfecture. Les impressions à la suite de cette rencontre sont plutôt positives concernant le relationnel. Il est vrai que cela pouvait difficilement être pire qu'avec l'équipe précédente !

- c'est la première fois que RESF rencontre un Préfet de Police qui ne se perd pas dans des détails techniques et qui ne dit pas qu'il est là seulement pour appliquer la loi. Il parle de son pouvoir discrétionnaire.

- c'est également la première fois qu'un Préfet de Police ne demande pas à RESF de marchander quelques dossiers. Ses prédecesseurs ont tous tenté la chose sans succès !

- la qualité de son écoute est évidente. Il va à l'essentiel, semble désireux d'aboutir à des solutions grâce à un travail commun.

- le moment où le Préfet parle de « faute morale » à propos des jeunes qui seraient pris en charge par l'Etat et qui n'auraient pas de possibilité de régularisation, a semblé être le moment fort de la réunion.



La trésorière de la section a eu la surprise de constater que le logiciel de traitement des cartes d'adhérents de la LDH n'avait pas encore été informé de la validation par le Conseil d'État de la circulaire du Premier ministre, du 21 février 2012 préconisant la suppression du terme « Mademoiselle » dans les formulaires administratifs.

Citoyennes et citoyens déçus par le fonctionnement de notre démocratie ? Des alternatives sont possibles... 5 rencontres organisées par la LDH permettront une large participation du public.

Quels progrès démocratiques est-il urgent d'accomplir ?

avec **Pierre ROSANVALLON** historien, professeur au Collège de France et **Jean-Pierre DUBOIS** président d'honneur de la LDH

débat animé par **Alain RENON**, journaliste

Ligue des droits de l'Homme

A l'initiative des sections Paris 10^e, 11^e, Paris-centre et Paris 20^e

Mardi 15 mars

à 19h30, salle Jean Dame
17 rue Leopold Bellan 75002 Paris
Accueil à partir de 19h. Ouvert à tous

LA DÉMOCRATIE EN DÉBAT

Démocratie locale : le CICA

Depuis mars 2015 la mairie du 13^e essaie de relancer le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement – une instance créée par la loi PLM du 31 décembre 1982 qui regroupe les associations locales ou les membres de fédérations ou confédérations nationales qui exercent une activité dans l'arrondissement.

En mai dernier nous nous interrogeons : Le CICA du 13^{ème} : vrai ou faux départ ?

Un premier CICA s'est tenu le 28 janvier avec pour thème : « Quels financements possibles pour les associations ? » et le 23 février se tenait la réunion de mise en place de la commission d'animation du CICA. La réunion était animée par Johanne Kouassi et Magali Baron-Boisse. Une quinzaine d'associations étaient représentées (Solidarité internationale - accompagnement scolaire - association sportive - association à vocation humanitaire - alphabétisation - + LDH et Amnesty)

Un retour rapide a été fait sur la réunion du CICA de janvier. Les animatrices ont insisté sur le caractère particulier de ce CICA qui se présentait plutôt comme une réunion d'information, un "format descendant" qui ne correspond pas à la définition du CICA lequel doit laisser l'initiative aux associations. A elles de faire vivre cette instance.

Il reste néanmoins souhaitable que les associations membres du nouveau CICA (70 à ce jour) s'approprient pleinement cette instance et réfléchissent ensemble aux questions dont elles souhaiteraient débattre avec les élus.

Les CICA ont bien fonctionné dans les premières années de leur création (et en particulier pendant la période où Jean-François Pelissier en était responsable, pensons-nous à la LDH, mais il n'en a pas été question à la réunion). Il y a eu ensuite un ralentissement, voire un tarissement, dû au fait que les conseils de quartier fonctionnaient bien et que les associations y participaient.

Au cours de la 2^{ème} mandature il y a eu une perte d'intérêt des associations pour les conseils de quartier. Il devient maintenant nécessaire de relancer les CICA pour donner la parole aux associations.

Dans l'ancien règlement du CICA il y avait 4 collèges, une nouvelle répartition est proposée :

- collège 1 : Respect des droits et libertés, solidarité internationale, résidents étrangers, mémoire
- collège 2 : environnement, cadre de vie, urbanisme, logement, transport
- collège 3 : emploi, formation, insertion, économie sociale et solidaire
- collège 4 : culture, loisirs, tourisme, sport et bien-être
- collège 5 : solidarité, action sociale, santé, handicap, accès au droit
- collège 6: animations, vie locale, personnes âgées, petite enfance

La discussion fait apparaître que la répartition des associations dans les collèges n'est pas une priorité. La difficulté de trouver des sujets fédérateurs a été soulignée, toutefois il n'est pas nécessaire que toutes les associations soient concernées par tous les CICA.

Si la règle instaure la tenue de 4 réunions du CICA par an, il n'est pas nécessaire de s'y tenir, la fréquence des CICA devant plutôt être liée aux thèmes dégagés.

A court terme il convient de mettre en place la commission d'animation du CICA, elle doit être constituée de 8 à 10 associations afin que la charge du travail ne repose pas sur un faible nombre de personnes, ce qui ne garantirait pas suffisamment la pérennité et l'efficacité de l'instance.

Un thème a semblé se dégager dans la discussion, celui du bénévolat. C'est un sujet qui intéresse l'ensemble des associations, et permet de traiter différents aspects : la recherche de bénévoles, leur gestion dans le quotidien, l'articulation entre les bénévoles et les salariés de certaines associations, autant de questions qui recoupent celle de la gouvernance associative. Ce CICA pourrait se tenir en octobre, ce qui laisse largement à la commission le temps de s'organiser.

La LDH a précisé la particularité de sa position sur cette question, il n'y a pas de "bénévole" à la LDH, tous militants !

A suivre ...